



Appel. Levons le voile sur les pesticides.

Aujourd'hui, jeudi 8 décembre à Bruxelles, a lieu un colloque « Pesticides en agriculture : Levons le voile sur un véritable scandale sanitaire », à l'initiative de José Bové, Florent Marcellesi, Benedek Javor et Maria Heubuch, députés européens écologistes.

Nous, victimes des pesticides, paysans, salariés agricoles, riverains, et associations, ONG, syndicats et collectifs de soutien des victimes, venus de toute l'Europe, lançons un cri d'alarme et dénonçons ce scandale sanitaire et environnemental. En tant que victimes, malades, ou représentants de malades ou personnes décédées, qui souffrent dans leur corps et dans leur chair, nous rappelons ici que :

1- Il y a urgence à mettre fin à l'omerta des pouvoirs publics, afin de protéger tous les citoyens européens. Nous exigeons transparence et droit à l'information.

La législation européenne doit permettre de rendre public le nombre de malades des pesticides ainsi que les formulations commerciales complètes des pesticides autorisés en Europe, c'est-à-dire avec tous les principes actifs, tous les adjuvants, tous les solvants. Nous exigeons la levée du secret industriel et commercial sur ces formulations.

Les Etats membres doivent permettre à chaque concitoyen de vivre dans un environnement sain sans risque. Ils se doivent de nous informer des plans de réductions des pesticides et calendriers.

2- Nous dénonçons la non-assistance à personnes en danger organisée par les organismes sociaux et les ministères de tutelle qui plutôt que protéger leurs salariés et concitoyens et mener leur mission de service public, protègent ces firmes qui empoisonnent et polluent. Nous dénonçons cette faute grave et interpellons chaque gouvernement et autorités publiques en Europe sur cette question. Il est temps d'ouvrir le débat.

3- Nous dénonçons ces lobbies des pesticides, notamment l'Union des Industries de Protection des Plantes (UIPP) ou European Crop Protection (ECPA), auprès de la Commission Européenne et du Parlement européen, qui agissent comme le comité amiante en France en son temps et qui sous couvert d'une communication puissante de respect de l'homme et de son environnement, épuisent les ressources de la Nature et tuent les êtres humains et animaux. Leur objectif est de repousser l'échéance de l'interdiction.

4- Nous exigeons que les Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) des pesticides en Europe évaluent essentiellement le risque toxicologique, aigu et chronique, sur les formulations commerciales c'est-à-dire les principes actifs, les adjuvants, les solvants, les contaminants et non, sur les seuls principes actifs. De nombreuses études scientifiques démontrent que la toxicité des formulations est 1000 fois plus élevée que le principe actif seul.

5- L'Europe doit établir des valeurs toxicologiques de référence pour les pesticides dans l'air (qui n'existent pas en 2016) de toute urgence et les faire respecter dans tous les pays de l'UE.

6- Nous demandons que les fonctions de conseil et de vente aux paysans, soient distinctes et indépendantes et qu'il leur soit toujours proposé une alternative autre que celle utilisant les pesticides.

7- Nous demandons l'interdiction à terme des pesticides, dangereux pour la santé humaine utilisés dans l'agriculture et un renforcement de la protection des paysans et salariés agricoles et de l'agroalimentaire.

Cette initiative marque le début d'un mouvement de coordination des luttes contre les pesticides dans les territoires en Europe.

Contact :

nadine@generations-futures.fr

victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr